



## Chères Ardillatannes, chers Ardillatons,

Après un début d'année riche en réunions pour les travaux de l'école, la préparation des budgets communaux et l'arbitrage de nos dépenses, je viens par cette lettre vous en présenter les détails.

Lors de la cérémonie des vœux, je vous avais fait part de certaines inquiétudes concernant notamment les aides de l'État pour nos travaux à venir et aussi concernant les relations État / petites communes. J'ai eu la bonne surprise fin février de recevoir une réponse de Monsieur le Président de la République concernant mon courrier de doléances daté d'octobre 2022. Dans cette réponse, il prend bonne note de mes inquiétudes. Il en réfère au ministre chargé des collectivités territoriales et à notre nouvelle Préfète du Rhône. A ce jour je n'ai eu aucune nouvelle de l'une ou de l'autre. Que vont devenir nos villages ruraux avec ce manque de considération de la haute autorité ?

- **Budget et taxes**

Nous allons malgré tout essayer de faire vivre notre village, en assurant à minima notre avenir. Il n'est pas simple de proposer un budget équilibré, sans trop pénaliser l'avenir de la commune. Pour arbitrer ce budget, nous avons décidé de ne pas augmenter les taux de nos taxes communales. Cela ne signifie pas que vos impôts n'augmenteront pas. L'État s'est en effet chargé d'augmenter les bases d'imposition de 7,1% : ce levier financier vous impactera directement. En effet, d'un côté la taxe d'habitation (rare revenu auparavant arbitré par la commune) vous est offerte, mais de l'autre côté, les bases sont augmentées sans égard : une façon de compenser le « quoiqu'il en coûte ».

- **Travaux de rénovation énergétique :**

Nous avons privilégié les travaux de rénovation énergétique pour l'école, espérant rentabiliser la dépense par les gains d'énergie.

Pour rappel, nous allons remplacer toutes les huisseries, isoler par l'intérieur tous les murs périphériques, remplacer le mode de chauffage fuel par un chauffage à pellets, remplacer les éclairages par des luminaires peu énergivores et profiter des travaux pour se mettre en conformité avec l'accessibilité. Un suivi de la toiture et le remplacement des chenaux est prévu. L'intérieur des salles de classe sera rafraîchi. Le coût total des travaux et maîtrise d'œuvre est de 601.311,13€ HT et les aides espérées s'élèvent à 454.322,00€ : soit un financement communal de 24,4 %.

Avec le SYDER (Syndicat Départemental d'Électrification du Rhône), nous allons remplacer nos sources lumineuses d'éclairage public par des lampes LED. Un renforcement électrique sur le secteur du Morin est également prévu. Ces travaux sont programmés sur 2023.

La rénovation de la mairie était envisagée mais nous nous limiterons à remplacer la porte d'entrée de l'appartement cette année. Des travaux d'économie d'énergie pour ce bâtiment seront planifiés plus tard.

- **Intercommunalité :**

Cinéma le Singuliers : Depuis le 29 mars, le cinéma a changé de mode de fonctionnement passant d'une délégation de service public à une régie directe gérée par la CCSB. Les films à l'affiche sont disponibles sur le site : [www.lesinguliers-cinema.fr](http://www.lesinguliers-cinema.fr)



Journal intercommunal : Découvrez le journal intercommunal joint à cette information.

Piscine : Le projet de piscine est totalement abandonné au profit de la restructuration de la piscine de Belleville-en-Beaujolais. Le coût de cette réhabilitation n'est pas encore connu, mais estimé à plus de trente millions d'euros, avec des subventions toujours très limitées.



Voie verte : Le projet de prolongation de la voie verte (au départ de Beaujeu jusqu'au Col de Crie) en suivant le tracé initial de l'ancienne voie du tacot, est toujours en cours d'étude.

Résidences seniors : le projet n'est pas abandonné, bien que compliqué dans la frilosité des investisseurs.



## • Les manifestations à venir :

L'année 2023 ne doit pas être une année morose malgré tout ! Nous allons avoir l'occasion de se retrouver plusieurs fois cet été afin maintenir la gaieté et la convivialité de notre village.

✓ **11 juin** : passage du Tour du Beaujolais dans le village. Le peloton arrive vers 14h15 depuis la Route de Monsols, emprunte la Route des Ardillats au lieu-dit la Garenne, passe devant l'école, suit la Montée de l'Eglise jusqu'à la Route du Col de Crie au lieu-dit "la Bruyère", pour se diriger vers Chenelette. Toutes les infos sont à retrouver sur [www.tour-du-beaujolais.com](http://www.tour-du-beaujolais.com).

✓ **1<sup>er</sup> juillet** : La classe en 4 propose une fête de la musique, précédée d'un concours de pétanque.

✓ **7 et 21 juillet** : Dès 18h, soirée pétanque-détente, organisées par FestiLoisirs.

✓ **13 juillet** : passage du Tour de France au Col de Crie. Notre commune et celle de Deux-Grosnes installeront un écran géant pour suivre l'intégralité de l'étape sur ce site. Un espace restauration et buvette sera mis en place par les jeunes agriculteurs sur place. Les familles accompagnées d'enfants pourront profiter des attractions permanentes du site.

✓ **16 juillet** : Endurose. Cette manifestation féminine internationale d'enduro aura lieu sur l'ancien site de la papeterie.

✓ **22 juillet (en soirée)** : La commune, en partenariat avec la CCSB, propose un concert de reprises de chansons de Renaud par les artistes lyonnais 'Bobin et Gaillard', avec la possibilité de se restaurer sur place. Cette soirée, au profit du Sou des Ecoles, se clôturera par un feu d'artifice.

✓ **4 août (en soirée)** : j'aurai l'occasion de vous réunir à la salle des fêtes pour un moment convivial entre Ardillattonnes et Ardillattons...

Nous communiquerons plus d'information sur ces manifestations via PanneauPocket et notre site Internet.

[www.panneaupocket.com](http://www.panneaupocket.com)



Je reste bien entendu à votre écoute et disposition, je vous souhaite un très bel été à toutes et tous.

Jean-Michel MOREY

Maire

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE



PanneauPocket,  
TÉLÉCHARGEZ  
GRATUITEMENT  
L'APPLICATION